



DEPARTEMENT DU VAR  
Arrondissement de DRAGUIGNAN

**MAIRIE DE GRIMAUD**

**ARRETE DU MAIRE**

N° 2022 - 375

**Portant autorisation de voirie et restriction  
provisoire de circulation,  
- RD 558 en agglomération -**

Le Maire de la Commune de GRIMAUD (Var),

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales** et notamment ses articles L.2212-2 à L.2213-6 portant disposition des pouvoirs de police du Maire en matière de sûreté, sécurité, salubrité publique, de circulation et de stationnement,

**Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques** et notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-4,

**Vu le Code de la Voirie Routière** et notamment ses articles L.113-2, L.116-2, L.116-7, L.141-1 à L. 141-2, R.116-1 à R.116-2 et R.141-13 à R.141-21,

**Vu le Code de la Route** et notamment ses articles L.130-4, L.325-1 à L.325-13, R.325-1 à R.325-46, R.411- 26, R.412-29 à R.412-33 et R.417-10 alinéa 10,

**Vu le Code Pénal** et notamment son article R.610-5,

**Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié**, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

**Vu l'arrêté municipal n° 2013-065 en date du 18 mars 2013** fixant les limites du périmètre d'agglomération de la Commune de Grimaud,

**Vu l'Arrêté Municipal n°2020-063 en date du 11 Juin 2020** portant délégation de fonction à Monsieur Francis MONNI, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,

**Considérant** la requête en date du 21 octobre 2022, par laquelle l'entreprise « NGE INFRANET », sise à La Garde (83130), n°176 avenue Joseph Louis Lambot, sollicite l'autorisation d'effectuer des travaux d'ouverture de deux chambres sur chaussée pour réaliser des tirages de câbles Télécom pour le compte de Orange, sur la RD 558 en agglomération suivant plan joint,

**Considérant** que ces travaux seront exécutés **les lundi 14 et mardi 15 novembre 2022, de nuit entre 21h et 6h,**

**Considérant** qu'il convient de réglementer la circulation, afin de faciliter l'exécution des travaux susvisés et de garantir la sécurité des usagers et des riverains,

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : L'entreprise « NGE INFRANET » est autorisée à réaliser des travaux d'ouverture de deux chambres sur chaussée pour réaliser des tirages de câbles Télécom pour le compte de ORANGE, les lundi 14 et mardi 15 novembre 2022, de nuit entre 21h et 6h, sur la RD 558 en agglomération suivant plan joint.

Article 2 : Durant cette période, la circulation des véhicules, sur cette voie, **devra être maintenue et alternée soit manuellement soit par feux tricolores** (dont l'emplacement pourra être déplacé en fonction de l'avancement des travaux).

Article 3 : Pendant toute la durée des travaux, l'accès des riverains et des usagers à leurs propriété et commerces sera maintenu et sécurisé en permanence.